

Enregistrement du temps de travail: plus de confiance, moins de contrôle

Fil d'Ariane

1. [Accueil](#)

[Accents](#) 11 février 2019

L'Association Suisse d'Assurances ASA soutient deux initiatives parlementaires (Graber 16.414 et Keller-Sutter 16.423) prônant un assouplissement des prescriptions relatives à l'enregistrement du temps de travail.

Pour beaucoup de collaborateurs assumant des fonctions dirigeantes mais aussi pour ceux exerçant comme spécialistes, l'enregistrement du temps de travail est moins ressenti comme une mesure de protection en faveur des collaborateurs que comme une mesure de contrôle de l'employeur. Ce processus contribue à la lourdeur administrative des employeurs et génère des frais en conséquence.

Les assureurs privés suisses prônent des cultures d'entreprise reposant sur la responsabilité individuelle et la confiance et non plus sur des organisations structurelles rigides et un contrôle minutieux.

L'ASA s'engage en faveur d'une flexibilisation du temps de travail, car elle est nécessaire

Il ne faut pas que la durée maximale du temps de travail annuel soit rallongée (calculée sur la base du temps de travail hebdomadaire maximal). Par ailleurs, la responsabilité de l'employeur en matière de protection et de santé de ses collaborateurs ne doit pas non plus être amoindrie ni réduite par rapport aux dispositions ressortant de l'actuelle loi sur le travail.

Celle-ci ainsi que ses ordonnances ont été conçues essentiellement pour répondre aux besoins du monde du travail d'une société industrielle offrant des emplois et des modèles de travail fixes. Or, la plupart des salariés suisses travaillent aujourd'hui dans le secteur tertiaire, comme dans celui de l'assurance par exemple.

Contre les assouplissements qu'avec une CCT

Les assouplissements de l'enregistrement du temps de travail rendus possibles avec la dernière révision de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail concernent uniquement les employeurs et les salariés appliquant une CCT. Cette obligation d'application d'une CCT est révoltante.

Offrir des postes de travail flexibles permettant aux salariés de concilier vie professionnelle et vie privée est un critère important d'attractivité d'un employeur. Les collaborateurs entendent désormais décider librement quand ils veulent travailler et comment.

L'assurance privée suisse est l'un des piliers majeurs de la branche des services financiers et emploie près de 50 000 collaborateurs qualifiés en Suisse.

[Flexibilisation](#)

[Enregistrement du temps de travail](#)

[Initiative](#)

[Enregistrement du temps de travail](#)